

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N°002/2026/OTR/CG/CI/DCF

UTILISATION DE LA PLATEFORME DU GUICHET UNIQUE DE DEPOT DES ETATS FINANCIERS (GUDEF)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques (entreprises et entités à but non lucratif) assujettis aux obligations déclaratives de résultat, que le processus de déclaration des états financiers sur la plateforme du GUDEF est soumis préalablement à la création d'un compte sur ladite plateforme.

A cet effet, il est organisé des séances de formation à l'endroit des opérateurs économiques et partenaires (contribuables et prestataires de visa) nouvellement inscrits sur la plateforme, afin de leur faciliter son appropriation.

Les contacts suivants sont mis à disposition pour toutes informations complémentaires ou assistances :

- email : gudeftogo@otr.tg
- WhatsApp / Tel : +228 90 42 33 05

Le Commissaire Général compte sur tous les partenaires pour la réussite de cette campagne.

Fait à Lomé, le 29 janvier 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbedji TSEGAN